

sable CGT rappelle les perspectives proposées par les 2 directions syndicales. Le responsable CFDT — membre de Lutte Ouvrière — prend la parole à son tour pour dire avec humeur que jusqu'à présent on avait « mis de l'eau dans son vin » pour préserver l'unité avec la CGT, mais que la seule solution c'était la grève avec occupation, et qu'il était prêt à la faire, même si on était peu et même si la maîtrise n'était pas d'accord. Ce genre de coup de gueule venant de quelqu'un qui s'était prononcé contre l'occupation quelques jours auparavant, et qui venait le matin même de signer avec la direction CGT un texte défendant d'autres perspectives, ne pouvait pas être très convaincant. De fait, il fut plutôt mal accueilli.

Etant donné la retombée relative du mouvement, et la façon ultimatisée par laquelle le camarade LO présentait l'occupation, notre camarade est intervenu très longuement pour faire le point de la situation, expliquant aussi que si l'occupation était effectivement la forme de lutte la plus apte à faire reculer la direction, dans l'immédiat il s'agissait surtout de regrouper les forces pour la préparer effectivement avec toutes les chances de succès. Il insista également sur la mise en place de formes d'organisation démocratiques, avec comme objectif la préparation rapide de la lutte :

« ... Nous disons qu'il n'est pas vrai qu'il n'y a rien à faire. La proposition d'aller manifester devant le siège de Kleber n'est pas fautive en soi. Mais elle ne peut à elle seule, plus quelques petites grèves partielles, obliger la direction à revenir sur ses décisions. Les travailleurs de Roussel-Uclaf récemment, eux aussi avant nous, ont été manifestés au siège de leur direction à Paris. Ceci sans résultat. Nous pensons qu'il est nécessaire de préparer cette manifestation tant à Kleber qu'au siège de la CGE, mais ce n'est pas une panacée. Ce qui compte avant tout, c'est d'organiser ici même notre lutte. Il faut savoir si c'est un dernier baroud d'honneur que l'on veut faire ou essayer d'arracher le maximum de garanties dans la défense de notre droit au travail.

Beaucoup restent les bras croisés, l'inquiétude qui nous serre la gorge nous empêche de travailler. Mais on se fatigue aussi à rester les bras croisés, et on ne peut le faire indéfiniment ; c'est bien ce qu'attend et espère la direction. Or la menace de fermeture frappe tous les travailleurs de la Delle : c'est donc à nous tous de décider ce qu'il faut faire.

— que ceux, quels qu'ils soient qui ont des propositions à faire, les fassent devant tout le monde.

— afin qu'une action (quelle qu'elle soit) mais qu'une action soit décidée par l'ensemble du personnel.

— et que tout le monde en soit partie prenante, se sente concerné pour mener cette action

— si nous voulons entraîner nos camarades de la Savoisiennne avec nous, il faut que nous montrions que nous, qui sommes tous frappés sans exception, sommes prêts à mener la lutte

— si nous sommes capables d'organiser notre lutte, de façon sérieuse, cohérente, responsable et démocratique, alors notre lutte deviendra non seulement sympathique, mais pleine d'attraits pour les ateliers de la Savoisiennne et entraînera les mensuels de la Savoisiennne vers nous.

La solidarité ne se mendie pas, elle se gagne !

N'attendons pas que la Savoisiennne ait compris combien il est nécessaire de lutter tous ensemble. Montrons nous-mêmes le chemin. Pour cela formons un comité composé de tous les représentants de chaque équipe et de chaque groupe, ainsi que des représentants

de chaque syndicat.

Ce comité pourra véritablement parler au nom de tout le personnel, mensuel et horaire. Ce comité sera la direction authentique du mouvement que tous nous voulons développer. Seul un tel comité pourra se placer au-dessus des petites querelles, pour ne retenir que l'intérêt général de tout le personnel : c'est-à-dire la défense de notre droit au travail. Quelles sont nos propositions devant cette assemblée ?

La situation est simple

— si le refus de travailler se maintient, la direction cherchera à faire fabriquer ses dernières commandes ailleurs — elle envisagera de déplacer ses disjoncteurs, sa tôlerie, ses cablages soit vers la sous-traitance, soit vers d'autres établissements du groupe.

— elle fera le transfert des documents, des schémas, des plans vers Chalons. Or ces opérations peuvent se faire aussi dans la nuit, pendant le week-end lorsque les travailleurs ne sont pas dans l'entreprise. Ceci détermine la forme d'action, qui ne peut être réellement efficace, que la grève avec occupation.

A ce jour nous avons perdu beaucoup de temps, depuis vendredi dernier où l'ensemble du personnel était en grève. Il est nécessaire avant de se lancer dans l'action, de regrouper toutes nos forces, de forger notre cohésion, notre union. Donc nous proposons de réunir chaque représentant de chaque groupe, de chaque équipe, de chaque bureau, avec les représentants de chaque syndicat.

Nous proposons de former un comité qui préparera, organisera une autre AG de tout le personnel.

C'est maintenant la meilleure garantie pour que la défense de notre droit au travail, soit assurée dans les meilleures conditions, de façon organisée et sérieuse.

COMMUNIQUE

CGT

CFDT

Devant la situation actuelle, les organisations syndicales CGT et CFDT, conscientes de l'importance des décisions à prendre et de la nécessité de tenir compte des divers points de vue de tout le personnel, proposent d'organiser la consultation de tous les travailleurs par un vote à bulletins secrets.

En effet, diverses propositions ont été formulées, et il importe, afin que le plus grand nombre participe à l'action, que les décisions soient prises démocratiquement.

Il doit être bien entendu que la solution qui prévaudra est applicable par tous, y compris par ceux qui ne sont pas partisans de celle choisie par la majorité.

De toutes façons, les organisations syndicales assumeront leurs responsabilités jusqu'au bout dans le but de réaliser l'unité la plus complète entre tous les membres du personnel.

POUR ARRETER COMPLETEMENT LE TRAVAIL ET OCCUPER L'USINE.

POUR SUIVRE LE PROGRAMME QUI A ETE TRACE CE MATIN DANS LE TRACT DES ORGANISATIONS SYNDICALES.

AYER VISIBLEMENT la case qui ne correspond pas à ce que vous souhaitez.

Saint-Ouen le 22 mars 1972